

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1021

présenté par

M. Bernalicis, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 386, insérer l'alinéa suivant :

« Les universités seront associées à la formation : sociologues, psychologues, criminologues, juristes, tous ont leur place pour sortir du vase clos. La lutte contre les discriminations, le sexisme et les stéréotypes sera enseignée. La formation à la procédure judiciaire et au respect du cadre légal sera renforcée. Chaque élève fera une immersion dans un tribunal, en détention, en club de prévention, ainsi qu'auprès d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et de personnels de réinsertion et de probation accompagnant la sortie de la délinquance. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Cet amendement vise à réaffirmer le rôle social du policier ou de la policière et le haut niveau de qualification que la société attend d'elle ou de lui. Aussi, les député.es du groupe LFI-NUPES proposent que les universités soient associées à la formation des policiers : sociologues,

psychologues, criminologues, juristes, tous ont leur place pour sortir du vase clos de la sécurité intérieure.

Nous proposons également que la lutte contre les discriminations, le sexisme et les stéréotypes soit enseignée, et la formation à la procédure judiciaire et au respect du cadre légal renforcée.

Enfin, nous souhaitons que chaque élève fasse une immersion dans un tribunal, en détention, en club de prévention, ainsi qu'auprès d'éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse et de personnels de réinsertion et de probation accompagnant la sortie de la délinquance. "